

Monsieur le Président,

Le Conseil des Ministres a cru traduire les voeux de l'Armée et du pays en vous proposant de conférer au général Franchet d'Espèrey qui a été l'un des plus énergiques artisans de la victoire définitive, la dignité de Maréchal de France.

Après avoir résisté, au lendemain de **Charleroi**, à la pression ennemie, cet officier général, commandant la Ve armée à la bataille de la **Marne**, établissait sa haute réputation de chef par la libération de la ville de **Reims**, désormais inviolée.

En 1918, le nom du général Franchet d'Espèrey devait revêtir encore plus d'éclat. Commandant en chef en **Orient**, il remportait, en Septembre, les [grandes victoires de Macédoine](#), qui, par la première capitulation de l'ennemi, précipitaient le sort des armes en faveur de la **France** et de ses alliés.

En attendant que l'Histoire donne à son rôle toute son importance, le chef vainqueur en **Orient** mérite sa place d'honneur auprès des autres maréchaux de France vainqueurs sur les théâtres d'**Occident**.

J'ai en conséquence, l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le présent décret.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Signé:

BARTHOU (Ministre de la Guerre)

MILLERAND (Président de la République)